

Il y a plusieurs années, l'Alberta Power Ltd. a effectué une étude préliminaire. Il a été estimé qu'un projet de ce type pourrait produire 10 mégawatts, la demande de pointe actuelle de Hay River est de 5 mégawatts. A ce moment-là, l'étude a permis de déterminer que l'investissement en capital pour ce projet dépassait de loin celui de l'alimentation par groupe électrogène mais, compte tenu des coûts prohibitifs d'aujourd'hui et de la diminution de l'approvisionnement en combustible fossile, nous croyons que nous pourrions tirer de grands bénéfices à long terme, et que l'investissement est A PRESENT justifié.

Le groupe électrogène de Hay River consomme annuellement 6.8 millions de litres de carburant. Il en coûte actuellement 17.5 dollars pour produire 3 kilowatts d'électricité, et ce au prix actuel du baril canadien à \$17.00. Si, l'année prochaine le prix canadien atteint le prix mondial, les coûts de production risquent fort de doubler. Ces coûts se répercuteront immédiatement sur les consommateurs de la ville de Hay River. Si l'on conjugue cela à l'augmentation du prix du mazout pour le chauffage, chaque habitant des T.N-O. va faire face à de sérieux problèmes financiers.

Coût d'exploitation—Entreprise privée—Hay River, T.N-O., 1^{er} septembre 1980

Facture moyenne d'électricité
de \$600 à \$800 par mois

espace habitable
8,000 pieds carrés

Facture moyenne pour le chauffage
\$400 à \$500 par mois (9 mois)

Facture moyenne d'électricité
\$180 à \$300 par mois
Facture moyenne d'électricité
\$90 à \$120 par mois

2,000 pieds carrés

Maison particulière—aucune subvention

Électricité \$70 à \$125 par mois

Chauffage \$1,000 par mois

Vous pouvez constater que l'augmentation du prix du pétrole aura un effet néfaste très important sur tous les aspects de notre vie. Lorsque les frais fixes d'exploitation de l'entreprise privée dépassent les revenus possibles, il n'y a plus à toute fin pratique, aucune viabilité pour cette entreprise.

Nous pensons qu'il faut prendre des mesures immédiates pour assurer la survie de la libre entreprise.

Étant donné que nous ne sommes pas un comité technique et que ce projet est de nature technique, nous ne sommes pas prêts à parler des méthodes à suivre pour implanter ce projet de centrale hydro-électrique aux chutes, mais nous demandons que cette proposition fasse l'objet de toute la considération possible et qu'une étude de faisabilité sérieuse soit effectuée.

Nous pensons pouvoir retirer les bénéfices suivants:

- 1) Stabilisation des prix de l'électricité.
- 2) Diminution de la dépendance vis-à-vis du combustible fossile pouvant atteindre 6.8 millions de litres par an.
- 3) Occasions accrues pour l'entreprise pour le marché de l'emploi au cours de la phase de construction.
- 4) Encouragement de l'expansion de l'entreprise privée.
- 5) Assurance de la croissance et du développement continu de Hay River (T.N-O.)